

L'éthique et autres sujets sérieux

::: Monique Lemieux, directrice du Bulletin

Le nombre limité de parutions de notre bulletin ne favorise généralement pas les débats sur des questions d'actualité. L'exception d'aujourd'hui se justifie pleinement par les passions toujours vives que suscite le cours Éthique et culture religieuse au sein de la société québécoise, comme en témoignent, à chaque semaine, les commentaires dans les médias québécois. Les propos de nos collègues Georges Leroux et Philippe Barbaud dans le dernier numéro ont suscité, chez François Gros d'Aillon, des commentaires que nous publions dans le présent numéro. Par ailleurs, en répliquant à la lettre de Barbaud, Leroux fait une démonstration brillante des arguments qui sous-tendent son adhésion à ce cours dans le contexte culturel québécois d'aujourd'hui.

Comme l'éthique, mais à un autre niveau, le bonheur est un sujet qui ne laisse personne indifférent. Daniel Vocelle donne le ton à sa façon d'aborder la question dans le titre même de son article. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ce n'est qu'une fausse légèreté, et le propos est très sérieux.

Plusieurs membres de l'Association ont ressenti de la tristesse en apprenant la disparition de leur collègue André Bédard. Nous remercions ses collègues et amis de l'hommage qu'ils lui rendent ici et nous profitons de l'occasion pour encourager ce genre de témoignages, qui contribuent à la mémoire collective.

Le dernier numéro de l'année accueille, comme à l'accoutumée, les rapports du président, du secrétaire et du trésorier en vue de l'assemblée générale le 19 mai. Cette assemblée est l'occasion de préciser vos attentes par rapport à votre Association; nous espérons vous y voir en grand nombre et recevoir vos suggestions pour l'année qui vient.

À tous et à toutes, nous souhaitons un été à la hauteur de vos attentes et nous vous donnons rendez-vous à l'automne.

44

mai 2009

Sommaire

L'éthique et autres sujets sérieux <i>Monique Lemieux</i>	1
Diversité et pluralisme <i>Georges Leroux</i>	2
En réaction... <i>François Gros d'Aillon</i>	6
In memoriam : André Bédard <i>Jean-Guy Sabourin</i> <i>Amaya Clunes-Gutierrez</i>	8 9
Le bonheur, un cocktail chimique? <i>Daniel Vocelle</i>	10
Rapport du président <i>Phillippe Barbaud</i>	14
Rapport du secrétaire <i>Yvon Pépin</i>	15
Rapport du trésorier et registraire <i>Roch Meynard</i>	16



Diversité et pluralisme

Réflexions à partir de la lettre de Philippe Barbaud

::: Georges Leroux, Département de philosophie

L'implantation du cours d'éthique et de culture religieuse dans toutes les écoles, publiques et privées, du Québec depuis septembre 2008 favorise la réflexion sur les finalités de l'éducation au pluralisme. En réaction à un article récent sur ces questions, mon collègue Philippe Barbaud me fait part de réserves, et sur certains points, d'objections qui contribuent de manière très intéressante au débat. Il me prête aussi certaines positions qui ne sont pas les miennes et en répondant ici à sa lettre amicale, je tenterai de préciser mon propos, notamment concernant le pluralisme et la diversité.

L'enseignement du fait religieux dans l'école publique constitue un enjeu complexe pour toutes les sociétés occidentales qui entrent, principalement suite à l'immigration, mais aussi en raison de la sécularisation progressive des institutions, dans un processus de recomposition. Les travaux publiés sur le sujet, ici comme ailleurs, témoignent de l'engagement de tous ceux qui, désireux de prévenir une crispation sociale et politique qui pourrait être désastreuse, croient que la connaissance de la culture des autres est une condition essentielle de l'harmonie et de la paix. Ce ne sont pas seulement les grands curricula canoniques de la littérature et de la philosophie qui s'ouvrent désormais à des œuvres venues de cultures différentes

et longtemps ignorées, mais aussi les cours d'histoire et d'éducation civique, dans les pays où ils existent de manière autonome. Les religions, comprenant non seulement les croyances, mais aussi les rites et les œuvres, font partie de l'histoire et de la culture qu'il s'agit précisément de donner à comprendre aux jeunes générations; le choix de le faire en respectant leur diversité n'est pas un choix parmi d'autres, c'est un choix dicté par les exigences du pluralisme contemporain. Je reviendrai sur ce terme plus loin, compte tenu de l'importance qu'il revêt aux yeux de mon objecteur.

Dans sa lettre, Philippe Barbaud me prête à cet égard une thèse que je ne soutiens d'aucune manière, à savoir que la raison fondamentale justifiant la nécessité de connaître les traditions religieuses est le fait que l'éthique contemporaine serait tributaire de ces traditions. Il est certes juste de dire que l'éthique séculière, devenue fortement autonome dans la modernité, plonge ses racines dans l'histoire religieuse de l'humanité. Mais est-ce bien là la raison qui rend, aux yeux de ceux qui promeuvent des programmes de culture religieuse, ces traditions religieuses intéressantes aujourd'hui? Cette objection mérite d'être prise au sérieux, car elle touche un débat important en histoire de l'éthique. Karl Löwith (*Meaning in History*, 1949) a soutenu que la sécularisation est un pro-



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2008-2009

Président	Philippe Barbaud <i>president@apr-uqam.org</i>
Vice-président	Denis Bertrand
Secrétaire	Yvon Pépin
Trésorier	Roch Meynard Robert V. Anderson Amaya Clunes-Gutierrez Monique Lemieux

Bulletin Pour la suite du monde

Directrice Monique Lemieux
bulletin@apr-uqam.org / 514-486-8410

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

cessus de transformation des convictions religieuses en convictions séculières. Par exemple, il a montré que la doctrine de l'histoire du salut et de l'espérance de la rédemption est devenue la philosophie de l'histoire et l'eschatologie séculière, notamment dans le marxisme. Certains théoriciens de la sécularisation, comme par exemple Hans Blumenberg (*La légitimité des Temps modernes*, 1989) ont argumenté avec beaucoup de pertinence contre cette thèse et ils ont soutenu que la Modernité était d'abord la conquête d'une nouveauté, à savoir le privilège de la raison et la promotion de l'autonomie. Pour lui, les doctrines politiques et éthiques modernes sont en rupture avec les temps religieux pré-modernes, elles n'en sont aucunement la transcription.

Ce débat ne sera jamais clos, mais nous pouvons dire au moins ceci : les traditions religieuses ont été, dans plusieurs cas, les premières formulations des conceptions du monde et des règles morales, mais ce n'est pas la raison fondamentale qui rend nécessaire de les connaître. Cette raison est plutôt la suivante : c'est qu'au-delà de la justification ultime qu'elles sont encore pour plusieurs convictions morales (par exemple comme argument ultime pour la dignité de la personne humaine), au regard de plusieurs personnes croyantes, les religions demeurent des répertoires de significations et de normes qui soutiennent les représentations du monde et l'action de ces personnes. Ce n'est donc parce que, dans plusieurs cas, l'éthique séculière découle historiquement de convictions religieuses ou de préceptes insérés dans des traditions anciennes, que nous devons connaître ces traditions ; c'est parce que ces traditions demeurent le discours ultime, et aujourd'hui vivant, de la justification morale au regard de tous ceux qui croient. Dans une société où toutes les croyances religieuses auraient été ou bien sécularisées, ou bien reconnues obsolètes, les traditions religieuses seraient réduites à n'être que des objets historiques inertes ; c'est le cas, par exemple, de la mythologie gréco-romaine aujourd'hui, mais certainement pas du christianisme, du judaïsme, de l'islam.

C'est la raison pour laquelle, contrairement à ce qu'affirme Philippe Barbaud, je crois profondément que l'inculture religieuse constitue un échec pour toutes les sociétés où les religions demeurent vivantes dans la culture. Je ne discute pas de l'argument qui soutiendrait, autrement, l'intérêt de les étudier aussi pour leur valeur historique, si elles étaient toutes disparues ou inertes comme la mythologie : cet argument est celui de l'intérêt intrinsèque de l'étude

de l'histoire et des systèmes sociaux de l'humanité, je me concentre sur les religions vivantes dans l'espace social. De la même manière, je crois justement que dans ces matières symboliques et normatives, « ce qu'on ne sait pas » fait beaucoup de mal : si nous ignorons les ressorts les plus fondamentaux de la représentation du monde et de l'action de nos concitoyens, y compris de ceux qui nous sont très proches, nous nous condamnons à l'intolérance et au mépris, sans oublier l'intérêt qu'eux-mêmes auront à connaître nos propres convictions et présupposés. Car plusieurs de ces croyances paraissent absurdes aux yeux de l'incroyant ou de ceux d'autres religions, qui ne se trouvent même pas disposés à penser qu'elles pourraient avoir un sens pour ceux qui y adhèrent.

Peut-on dépasser ce préjugé en demeurant dans l'ignorance ? Je reconnais un peu de ce paradoxe dans le propos de mon collègue, qui paraît très prompt à railler la charia, le karma, la Trinité — à ses yeux sans doute, des convictions également absurdes et pernicieuses, dont il préférerait que chacun demeure ignorant, mais qui constituent des convictions vivantes pour une part importante de l'humanité aujourd'hui, et très près de nous —, mais surtout disposé à promouvoir la critique du sionisme, de l'Inquisition et en général des conceptions séculières qui ont historiquement démythologisé les religions et combattu leurs systèmes. Or, justement ce programme d'Éthique et culture religieuse présente également la nécessité de faire connaître les visions séculières du monde, et ce programme s'arrime à l'enseignement collégial de la philosophie, qui en constitue l'aboutissement naturel et rationnel. Comment penser en effet que les jeunes puissent comprendre, pour reprendre l'exemple de mon collègue, ce qu'est un « pogrom » si on ne connaît rien de l'histoire du judaïsme, de la doctrine biblique de l'Alliance et en général de ce qui a constitué, et constitue hélas encore, le destin tragique du peuple juif. Je ne vois qu'incohérence dans une position qui consisterait à occulter le fait religieux et à ne considérer, le cas échéant, que les conséquences historiques malheureuses des religions. Celles-ci furent hélas trop réelles, mais elles demeurent inexplicables sans la connaissance des fondements.

Comme plusieurs intellectuels pénétrés de convictions républicaines strictes, et se réclamant des grands idéaux de la laïcité française, mon collègue Philippe Barbaud semble en fait moins soucieux de protéger cette laïcité, en tant qu'elle devrait garantir le respect des religions dans la connaissance, que d'exprimer une attitude critique à l'égard de tout ce

qu'il considère comme archaïque, irrationnel, absurde, bref insupportablement religieux. Je ne me reconnais pas dans cette attitude et je crois que cette différence est importante dans le débat actuel : il suffit de lire les positions du Mouvement laïque québécois, en particulier les réflexions de ma collègue philosophe Mme Marie-Michelle Poisson, pour reconnaître ici les attaques voltairiennes de la stupidité religieuse ou de l'islam. Notre rôle d'éducateurs ne saurait être confondu avec la position, par ailleurs parfaitement légitime, de polémistes anti-religieux : de Nietzsche à Michel Onfray, pour ne nommer que deux penseurs farouchement critiques de la religion, cette critique a sa place dans nos sociétés, mais seulement si elle se maintient à l'intérieur d'attitudes de respect et de tolérance. Et pour cela, elle doit elle-même se fonder sur une connaissance authentique des traditions qu'elle entend réfuter, voire éliminer. Le cours d'Éthique et de culture religieuse vise donc à donner aux jeunes d'abord des outils de connaissance, une grammaire, et comme le dit si justement notre collègue de Harvard, Diane L. Moore, des instruments de liberté. Dans son livre (*Overcoming religious illiteracy*, Harvard, 2007), elle argumente en ce sens avec une précision à laquelle je ne saurais prétendre ici ; je me contente d'y référer.

Cela dit, et ce sera mon deuxième point, je voudrais préciser le sens du terme « pluralisme », tel que je l'emploie. Mon collègue Barbaud est linguiste, et il a raison de signaler que ce terme n'est pas l'équivalent du terme « diversité ». La diversité, en effet, qualifie une situation de fait, par exemple la diversité des langues ou des cultures : elle renvoie au fait qu'elles sont différentes. Si nous parlons par ailleurs de la pluralité des langues et des cultures, nous voulons parler du fait qu'il en existe plusieurs, indépendamment de leur différence, laquelle peut varier. Que voulons-nous dire quand nous parlons de « pluralisme » ? Ce terme est très présent dans la discussion éthique contemporaine, principalement dans la théorie juridique et dans la doctrine morale de la justice : le pluralisme juridique désigne la doctrine de ceux qui reconnaissent que les droits, par exemple nationaux, contiennent des lois différentes, et que cette pluralité est normative. On veut dire par là que non seulement elle est irréductible, comme la pluralité des conceptions du monde qui la sous-tend, mais qu'il est bien qu'il en soit ainsi, c'est-à-dire que la pluralité et la diversité sont une richesse pour une société. De la même manière, l'éthique de John Rawls a donné un rôle majeur au fait que les conceptions de la vie

bonne sont non seulement nombreuses, mais profondément différentes : leur diversité et leur pluralité sont irréductibles, et les sociétés contemporaines édifient leurs législations en se fondant sur un consensus par recoupement.

L'important est de noter qu'ici encore le pluralisme désigne une valeur, et non seulement un fait : le fait de la diversité et de la pluralité est apprécié pour sa richesse, il n'est pas un défaut à éliminer et il est promu pour sa contribution au débat citoyen, car il enrichit le répertoire des conceptions morales d'une société en rendant possible la confrontation et l'échange. Il ne s'agit donc nullement, comme le suggère Philippe Barbaud, d'une nouvelle rectitude politique en tant que « doctrine alternative à la déconfessionnalisation ». La diversité des conceptions morales au sein d'une société, tout comme la diversité des droits concurrents, doit donc être saisie comme une situation pluraliste, c'est-à-dire comme une situation où la pluralité et la diversité sont reconnues comme éléments constitutifs de la vie sociale et comme valeurs à promouvoir. Rectitude politique ? Ce terme désigne une attitude péjorative où la considération de la différence est artificielle, voire hypocrite ou euphémiste. S'il s'agit en revanche de l'exigence éthique de respecter la différence et d'engager un dialogue pour parvenir à ce consensus par recoupement dont se nourrit le libéralisme de John Rawls, alors oui certainement et sans hésitation. Mais alternative à la déconfessionnalisation, aucunement : en effet, le pluralisme qualifie autant les conceptions du monde que les doctrines morales et juridiques au sein même de l'espace séculier, et il ne disparaît aucunement avec la sécularisation.

La société québécoise est non seulement diverse, mais il faut souhaiter qu'elle accède à une juste considération de son pluralisme constitutif : il ne s'agit ni d'un melting pot à l'américaine, car le Québec contemporain a entrepris depuis longtemps, autant par la Loi 101 que par sa Charte des droits de la personne, de constituer une culture publique commune qui unifie l'espace citoyen. Le pluralisme ne signifie pas la dissémination ou la dispersion que nous reconnaissons par exemple dans certaines formulations du multiculturalisme, et le rapport Bouchard Taylor a lui-même insisté pour marquer ses distances d'avec cette conception. L'objection de Philippe Barbaud, fondée sur la différence entre la diversité citoyenne, inspirée d'un individualisme libéral, et de ce que serait un « pluralisme sociologique », conduisant à un fraction-

nement multiculturel, ne me semble donc pas juste à l'endroit du pluralisme tel que je le conçois, car je n'y vois rien qui « dénature la démocratie », et je ne reconnais au pluralisme aucun pouvoir abusif.

Par ailleurs, si je comprends bien ce que signifie « neutralisation politique d'une majorité perçue comme menaçante ou abusive », je voudrais ici préciser la portée politique du concept du pluralisme : les croyances, les convictions, les morales ne deviennent oppressantes que lorsqu'elles se transforment en instruments politiques des majorités. L'histoire de l'intolérance est là pour en témoigner, et peut-être plus encore dans l'intolérance et l'oppression totalitaire que dans l'histoire de l'intolérance religieuse. Pas plus que les religions, le laïcisme n'est innocent d'une histoire de répression, et s'il transgresse en effet les grands idéaux de la laïcité en se transformant en discrimination de la différence, au seul motif qu'elle serait un résidu archaïque à éliminer, il devient un acteur intolérant sur une scène où il y en a déjà beaucoup. La laïcité ne peut s'accommoder de l'intolérance, c'est un principe clair au moins depuis John Locke ; la laïcité protège au contraire la liberté de religion et de conscience et si on en donne une définition qui l'identifie

à une critique de la religion, alors elle perd toutes ses vertus politiques. C'est la raison pour laquelle la laïcité républicaine demeure un grand idéal ; elle a été très bien décrite dans l'essai récent de notre collègue sociologue Micheline Milot, qui en a cependant montré les limites intrinsèques dans la situation complexe du pluralisme contemporain. Je m'accorde avec elle pour tout ce qui concerne la nécessité d'une attitude plus ouverte, et surtout plus compréhensive. L'importance de la reconnaissance du pluralisme dans une société démocratique n'est-elle pas justement de contribuer à introduire un réflexe de méfiance et de critique vis-à-vis toute majorité ? La démocratie est en effet le régime politique où la différence est reconnue et instituée dans un système qui l'encadre : les majorités sont toujours des majorités politiques, et à ce titre elles sont toujours soumises au débat. Existe-t-il d'autres majorités que politiques ? Voudrait-on introduire ici des majorités ethniques, historiques ? Elles aussi sont sujettes à la critique et leur pouvoir apparent est trompeur.

Mais cela est un autre débat, et je ne m'y engagerai pas ici. Je remercie Philippe Barbaud de ses remarques.

En réaction...

::: François Gros d'Aillon

J'ai lu avec attention les textes de Georges Leroux et Philippe Barbaud à propos du cours « Éthique et culture religieuse » offert à tous les élèves du primaire et du secondaire. Ce qui me dérange surtout dans ce cours, c'est le « et ».

Il me semble bien qu'un cours de « culture religieuse » devrait en effet faire partie du curriculum de cours, au même titre que les cours d'histoire, de géographie, etc., encore que parler des cultures religieuses pourrait très bien s'intégrer aux cours d'histoire. Il me semble que sans un peu de connaissance de la culture chrétienne, il est difficile de comprendre et d'apprécier des expressions aussi courantes que « il a dû faire son chemin de croix, il a servi de bouc émissaire, ce fut son chemin de Damas, un jugement à la Salomon », et des dizaines d'autres expressions qui se réfèrent à la Bible. Il me semble qu'il est difficile de comprendre et d'apprécier à toute sa valeur une bonne partie de l'art occidental, des vierges de Cimabue, aux « Suzanne et les deux vieillards » de tant de peintres, des messes de Palestrina aux cantates de Bach, des églises romanes aux cathédrales gothiques sans aucune référence à la religion chrétienne. Et il me semble tout aussi difficile d'apprécier à leur juste valeur les chefs d'œuvre architecturaux que sont nombres de mosquées d'Istamboul ou du Caire, sans référence à la religion musulmane.

Même si je suis athée, j'ai toujours fait attention durant toutes mes années à l'UQAM d'avancer ou de reculer de quelques jours, dans la mesure du possible, mes dates d'examen intra, pour tomber en dehors des dates du Ramadan, quand je savais, de par leurs noms, que j'avais des étudiants musulmans dans mes cours, sachant à quel point un jeûne total était tout sauf une bonne condition pour plancher sur des équations.

Lors du siège de Béziers, pendant la croisade contre les Cathares, en réponse à ses soldats qui lui demandaient comment distinguer les Cathares des Catholiques, la réponse du très chrétien Arnaud Amalric n'avait rien d'éthique : « Tuez-les tous. Dieu reconnaî-

tra les siens. » C'est grâce au très catholique évêque Cauchon et aux non moins catholiques professeurs de Sorbonne que les Anglais eurent enfin un bon argument juridique pour brûler en place de Rouen une jeune fille innocente âgée de 19 ans. Où est l'éthique des croisades, particulièrement la quatrième, alors que l'on s'est contenté de piller et dévaster la très chrétienne Byzance ? Où est l'éthique des guerres de religions qui ont ravagé l'Europe lors de la Renaissance et fait plus de morts que la peste ? Et l'on pourrait continuer pour des centaines de pages, et des millions de morts : depuis la fin de Mahomet, les conquêtes musulmanes en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Espagne, ont laissé des trainées de sang sur leur passage ; l'Inquisition a brûlé indistinctement juifs, musulmans, soi-disant sorciers ou sorcières et autres hérétiques, pour ou contre Dieu ou Allah. Plus près de nous, catholiques contre protestants en Irlande du Nord, musulmans chiites contre musulmans sunnites. À Jos, au Nigéria, assez récemment, 300 morts, mosquées et églises brûlées, chrétiens contre musulmans, au nom de quelle éthique ? Quand on égorge des innocents en filmant ces actes barbares aux cris de « Allah akbar » où est donc passé l'éthique religieuse de la religion d'Allah le miséricordieux ?

Quant aux grands textes des religions, il y a cent fois plus d'éthique chez Sénèque que dans la Bible. Il faut chercher longtemps pour trouver de l'éthique dans le Lévitique et ses condamnation à mort pour adultère ou homosexualité.

L'Ancien Testament est si souvent un récit de conquêtes, de meurtres, d'inceste, de pillage, de massacre de femmes et d'enfants innocents. Il y a cent fois plus d'éthique chez Aristote que dans tout le Coran. Qu'y a-t-il d'éthique dans : « Les hommes sont supérieurs aux femmes... battez les femmes dont vous redoutez l'inconduite... » (sourate 4, verset 38), dans : « ... les hommes ont prééminence sur elles [les femmes]... » (sourate 2, verset 228), « Allah vous recommande de léguer à vos enfants, pour un enfant du sexe masculin la portion de deux enfants du sexe féminin... » (sourate 4, verset 12); etc. ? Sans compter tous les appels au jihad...

Je ne nie pas certains aspects éthique aux religions ; je trouve admirable le « Aimez-vous les uns les autres » (Évangile selon Saint Jean, 13, 33), ou le « Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre » (Évangile selon Saint Jean, 8, 7). Le verset 35 de la sourate 5 du Coran est magnifique : « Celui qui tue quelqu'un ... est comme s'il avait tué tous les hommes ; celui qui en sauve un est comme s'il avait sauvé tous les hommes. » Mais cela n'excuse en rien les nombreuses atrocités et barbaries que l'on trouve dans la bible, ni la violence et l'intolérance si souvent prêchées par le Coran.

L'éthique n'appartient pas aux religions, elle appartient à la philosophie. De l'« Éthique à Nicomaque » à

l'« Éthique » de Spinoza, en passant par Épicure, par les stoïciens, par les « Maximes » de l'empereur Marc-Aurèle, par les « Essais » de Montaigne, et j'en passe, beaucoup, et des meilleurs, c'est là que l'on trouve l'éthique. L'éthique est basée sur la raison, qui est universelle, par sur la foi en un Dieu ou des dieux ; on ne base pas l'éthique sur des textes qui s'autoproclament comme détenteurs de la seule et unique vérité. Associer éthique et culture religieuse et à peu près un oxymoron. Oui à l'enseignement des cultures religieuses, oui à l'enseignement de l'éthique, mais non à un cours d'« éthique et culture religieuse ».

André Bédard

::: Jean-Guy Sabourin

Évoquer la mémoire d'André Bédard, c'est aller à la rencontre d'un « honnête homme » où la culture, l'érudition et la droiture sont associées.

André est un Montréalais de naissance et d'appartenance. Il a passé son enfance sur la rue Fullum « en bas de la côte ». Il était reconnaissable à sa frimousse rousse. Enfant talentueux d'une famille modeste mais sensible à l'instruction, on l'inscrivit au Collège Sainte-Marie. Il y fit des études sérieuses où le théâtre occupa une place privilégiée. André s'y démarqua avec, entre autres dans *l'Avare*, un *Harpagon* resté célèbre et la mise en scène d'*Une petite ville* de T. Wilder. C'était l'époque où le père d'Auteuil formait toute une génération d'acteurs qui occupaient la scène du Gésu, dont les Compagnons, la Compagnie du Masque et l'Équipe ; et les dramaturges Marcel Dubé, Louis-Georges Carrier, Pierre Perrault et plusieurs autres.

Ses études classiques terminées, il sollicita son entrée dans la Compagnie de Jésus. Cinq ans plus tard, il revint enseigner la littérature dramatique, la parole en public et le théâtre au collège Sainte-Marie en classe de rhétorique, où il forma des centaines d'étudiants durant les années 1960-1968. Il était un professeur aimé de ses étudiants et plusieurs sont restés en contact avec lui durant toute sa vie.

En 1964-1965, il alla étudier le théâtre à Paris au Conservatoire National, d'où il revint avec un certificat de compétence.

Lorsque l'UQAM fit le plein de son premier contingent de professeurs, il fut sélectionné par le comité *ad hoc* du département de littérature française, sous la direction d'Hubert Aquin. Durant plus de quinze ans, il enseigna la littérature dramatique (la comédie dell'arte et le Cartel 1905-1929) où il excellait par sa grande érudition ; mais ce qu'il aimait particulière-

ment, c'était la direction d'acteurs, où il réussissait à développer chez les apprentis acteurs des ressources insoupçonnées.

Il a été des quelques-uns qui se sont battus pour implanter le théâtre dans le milieu universitaire, et il a participé à la formation de plus d'une vingtaine de professeurs et chargés de cours actuellement en fonction à l'École supérieure de théâtre.

C'est comme acteur ou metteur en scène que j'ai pu admirer son talent. Il a joué au Théâtre de la Grande Réplique dans plus de dix spectacles et, la plupart du temps, des premiers rôles. Des échanges de répliques avec Pascal Desgranges ou Jean Lafontaine dans *Galilée* ou *George-Étienne Cartier* résonnent encore à mes oreilles. Une diction parfaite, une sensibilité précise et une présence en scène d'une intensité remarquable.

Être jésuite dans le milieu des artistes, sans être exceptionnel, n'est pas courant. Pour André, c'était un choix de vie personnelle et qui le restera. On pouvait pourtant admirer ses qualités de disponibilité, de courage, d'ouverture et de discrétion.

Durant les quinze dernières années de sa vie, il a choisi d'habiter dans le quartier Saint-Michel, où il se sentait chez lui. Il passait le plus clair de son temps à clavarder avec ses amis et à relire des œuvres classiques : Tacite, Molière et, surtout, pour la énième fois, *À la recherche du temps perdu* de Proust. L'an dernier, il légua son imposante bibliothèque à la Salle du Gésu pour les générations à venir.

Mais voilà qu'un cancer atroce l'a emporté en moins d'une année.

Salut André ! Tu nous laisses une présence chaleureuse et une amitié profonde.

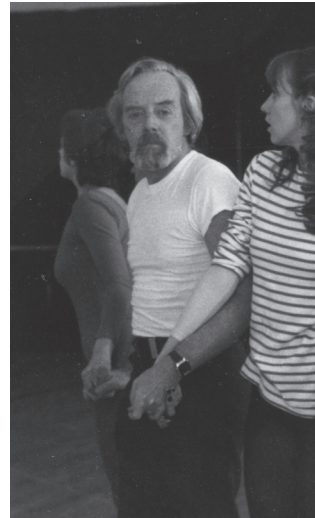
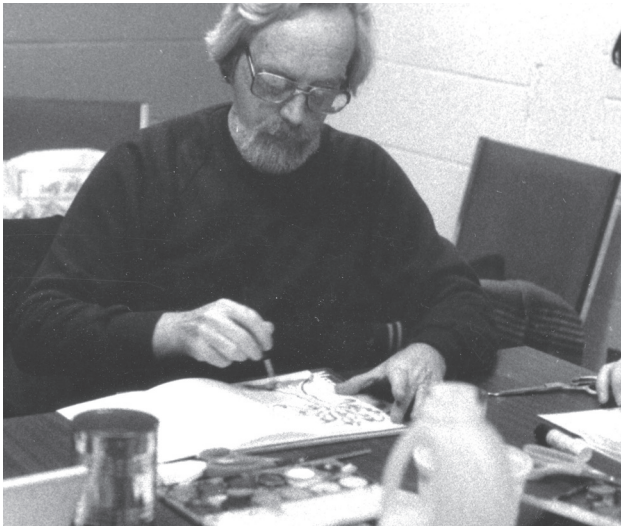
::: Amaya Clunes-Gutierrez

J'ai eu la chance de connaître André Bédard comme collègue au département de théâtre, mais aussi le plaisir de l'avoir eu comme professeur dans un cours à la maîtrise en Art dramatique. De plus, je l'ai connu comme co-metteur en scène dans le groupe La Grande réplique. Ces expériences m'ont permis de mieux apprécier de près ses talents autant de pédagogue que de comédien et de metteur en scène.

J'ai de très bons et beaux souvenirs de mon cours Atelier de création, à la maîtrise, pour lequel André avait les qualités d'un excellent tuteur, une très fine écoute pour chaque étudiant ainsi qu'une aptitude à être un bon meneur de la réflexion. Il était très convi-

vial et un bon collaborateur. Je me souviens avec gratitude qu'il a eu la gentillesse de me servir humblement de comédien pour un exercice comme simple étudiante d'une mise en scène que je devais présenter au professeur Jean-Guy Sabourin.

Comme collègue, j'appréciais beaucoup, lors des assemblées difficiles, son sens de l'équilibre, de l'équité, de l'harmonie. Dans les moments de détente, André était un bon causeur avec un fin sens de l'humour. Je garde en mémoire son allure fine, élégante, raffinée. On s'était promis de se rencontrer, mais André, ta maladie l'a empêché; je te salue et je te souhaite un bon long voyage.





Le bonheur, un cocktail chimique ?

::: Daniel Vocelle

On marginalise d'ailleurs beaucoup les artistes parce que ce sont des êtres irrationnels, alors que pour moi, la science réduit l'être humain à une valeur logique qui me terrifie.

Lino, auteur de *La chambre de l'oubli* : propos cités par *La Presse* du 7 décembre 2008.

Les lecteurs qui partagent cette opinion ne devraient peut-être pas continuer la lecture de cette capsule chimique. Ils n'y trouveront aucun réconfort.

Il est maintenant assez bien connu que plusieurs médicaments et plusieurs drogues illégales affectent le psychisme chez l'humain. Mais a-t-on réfléchi à tout ce que cela implique. Par exemple, l'utilisation de l'opium et de son principe actif la morphine, suggère que le cerveau humain possède des récepteurs spécifiques à ces composés. Par récepteur spécifique, on doit entendre des sites de nature protéinique qui ne peuvent être occupés que par des molécules ayant une structure tridimensionnelle bien définie et possédant des atomes qui peuvent se lier à ces sites. Ainsi, la codéine, qui a la même structure tridimensionnelle que la morphine, n'est pas capable d'occuper dans le cerveau les sites dits opiacés, car un des atomes « accrocheurs » est substitué par un groupe OCH_3 . Par contre l'héroïne, qui a aussi la même structure moléculaire que la morphine, mais qui a deux atomes « accrocheurs » substitués par des groupes $\text{CH}_3\text{CO}-$, est un analgésique encore plus puissant que la morphine. Incidemment, ce composé fut appelé ainsi car il devait soulager les soldats (nos héros) blessés au combat.

La question se pose donc : pourquoi les humains possèdent-ils des sites dits opiacés ?

Une fois la question posée, des recherches furent entreprises pour trouver dans le cerveau des composés naturels ayant les mêmes propriétés que les opiacés. En 1975, J. Hugues découvre de ces molécules qu'il appelle « encéphalines ou enképhalines ». Le Français Roger Guillemin (qui a obtenu son Ph.D. à Montréal-U. de M. et McGill) découvre en 1976, dans l'hypophyse,

les endorphines (de endo-gènes) qu'il appelle aussi « hormones du comportement ». Encéphalines (de structures moléculaires plus courtes) et endorphines sont des peptides (ou petits fragments de protéines) qui possèdent des structures chimiques qui n'ont rien à voir avec celles des opiacés. Comment alors peuvent-ils occuper les mêmes sites cellulaires que les opiacés ? La réponse est que ces peptides peuvent se replier sur eux-mêmes et alors offrir une structure tridimensionnelle voisine de celle de la morphine et ayant des atomes « accrocheurs » aux mêmes endroits.

Il s'ensuit donc que le cerveau est capable de produire ses propres analgésiques et d'avoir en plus d'autres propriétés intéressantes. En effet, la production d'endorphines par le cerveau conduit également à la bonne humeur, est anti-stress, combat l'angoisse et l'anxiété, favorise le sommeil, provoque des sensations liées au plaisir et même, semble-t-il, a des effets positifs sur la durabilité du sentiment amoureux. Certains parlent donc des endorphines comme d'un cocktail du bien-être (d'où le titre de cette capsule).

Maintenant que l'on connaît l'existence des trois endorphines aux propriétés différentes que fabrique le cerveau, on a pu en mesurer la concentration chez l'humain. Il est ainsi connu que les coureurs de fond en fabriquent jusqu'à 5 fois plus durant leurs courses qu'au repos. Il en va de même dans les ébats amoureux, les moments de grand stress ou de grande douleur. Mathieu Dandenault, du Canadien de Montréal, qui a continué à jouer avec un avant-bras cassé, était sans doute sous les effets des endorphines. Ces dernières jouent aussi plusieurs autres rôles importants. mais nous ne retiendrons ici que ceux liés au comportement ou à la douleur.

Si l'action de la morphine au cerveau a permis de découvrir les endorphines, la découverte de composés chimiques agissant sur le psychisme a également contribué à une meilleure connaissance des modes d'action du cerveau humain.

Le premier médicament utilisé comme antipsychotique ou tranquillisant est la chlorpromazine, un composé chimique synthétisé dans le cadre de recherches sur les antihistaminiques. Henri Laborit (1914-1995), un chirurgien également célèbre en-dehors de sa profession, découvre les effets neuroleptiques (qui suspend le nerf) de ce composé appelé aussi Thorazine et Largactil. En 1952, le produit chimique est commercialisé, et son utilisation en psychiatrie devient dès lors très importante. Il faut savoir qu'avant l'avènement de ce médicament, il existait peu de traitements pour les personnes souffrant de psychoses profondes. La cure de sommeil aux barbituriques et les thérapies utilisant les électrochocs étaient à peu près les seuls traitements offerts aux malades. Si cela ne fonctionnait pas, c'était l'asile. La chlorpromazine permet de calmer les patients agités, sortant les catatoniques de leur torpeur, ce qui permet l'utilisation de la psychothérapie. Avec le développement de médicaments à la fois plus actifs et plus spécifiques, les asiles ont été ainsi vidés de leurs patients, une transformation du système hospitalier qui n'a pas été sans conséquences sociales.

Mais encore une fois, comment des produits chimiques totalement exogènes chez l'humain, pouvaient avoir de tels effets ?

C'est après la Deuxième Grande Guerre, que les modes de transmission entre neurones commencèrent à être connus. En effet, le cerveau humain aurait 100 milliards de neurones (100×10^9) qui doivent communiquer entre eux. La communication se fait par l'entremise de neurotransmetteurs, ordinairement des molécules chimiques de faibles poids moléculaires. Ils sont logés dans des vésicules qui, sous l'effet d'une onde électrique, s'entrouvrent et les libèrent dans un lieu appelé synapse.

Les six principaux neurotransmetteurs du cerveau sont ci-après listés avec leurs activités cérébrales les plus importantes :

- **acétylcholine** : surtout actif au niveau du cerveau antérieur basal, où sévit particulièrement la maladie d'Alzheimer. Son rôle est important dans la mémorisation et dans les fonctions intellectuelles. Pour contrer la maladie d'Alzheimer, la médecine emploie des composés chimiques qui inhibent la recapture de l'acétylcho-

line dans son milieu, rendant ainsi plus efficace la communication entre les neurones.

- **la dopamine** : agit comme un agent favorisant la motricité. Dans un état de crainte, le cerveau en produit beaucoup, ce qui met les muscles en état de réagir rapidement. Il joue un rôle important dans diverses pathologies comme la schizophrénie et le Parkinson. La vitamine B₆ et le magnésium sont importants dans sa production. Plusieurs médicaments existent pour augmenter ou diminuer sa présence au dans le cerveau.

- **la noradrénaline (ou norépinéphrine)** : possède un effet lié à la surexcitation et à l'agressivité. Par extension, cela correspond à la vivacité et à l'hyperactivité. Les amphétamines augmentent sa concentration par stimulation de sa production, alors que la cocaïne inhibe sa destruction, en raison de son catabolisme. Le thé, le café et le chocolat activent les récepteurs à la noradrénaline, ce qui a un effet de stimulation. Les personnes euphoriques en ont trop, les dépressifs en possèdent trop peu. De nombreux médicaments existent pour contrer ces états.

- **l'adrénaline (ou épinéphrine)** : comme neurotransmetteur, elle accélère la respiration, dilate la pupille de l'œil et augmente le rythme cardiaque. Une production élevée met le corps en alerte (combat ou fuite) mais peut également engendrer une grande nervosité. Comme médicament, ce composé est utilisé pour stimuler le cœur, dilater l'œsophage dans les cas de choc anaphylactique et ainsi de suite.

- **la sérotonine** : ce neurotransmetteur agit de concert avec d'autres neurotransmetteurs surtout de type dopaminergique. La sérotonine inhibe en partie plusieurs de leurs actions ce qui favorise des comportements calmes et réfléchis. Elle possède aussi une action thermorégulatrice et agit sur la faim et la soif ; son action s'étendrait également jusqu'au désir sexuel. Un niveau très bas de ce neurotransmetteur dans le cerveau conduirait à 1/3 des comportements plus agressifs et violents. Plusieurs médicaments existent pour réguler sa concentration dans le cerveau. Il ne faut pas se surprendre si les effets secondaires de ces médicaments peuvent affecter l'appétit et la libido. Plusieurs nouveaux antidépresseurs sont des inhibiteurs de la recapture de la sérotonine, comme le populaire Prozac.

- **GABA** : l'acide gamma-aminobutyrique, une molécule fort simple, est très présent au cerveau. Son principal effet est un de relaxation, car cet acide inhibe la transmission des influx nerveux. Il jouerait un rôle important dans le contrôle de l'anxiété. Une concentra-

tion raisonnable en GABA conduit à moins d'anxiété, tandis qu'une faible concentration augmente celle-ci. Il agit aussi sur la mémoire.

Malheureusement, un composé voisin, le GHB (l'acide gamma-hydroxybutyrique) qui peut être utilisé comme anesthésique hypnotique, est aussi connu comme la « drogue du viol ».

En plus de ces six principaux neurotransmetteurs, il existe beaucoup d'autres molécules naturelles dans le corps humain qui interviennent dans l'établissement de l'humeur. C'est le mélange savamment dosé de tous ces éléments qui détermine en tout ou en partie les émotions chez les humains.

À la lumière de tout ceci, on pourrait être tenté de croire que toutes les émotions humaines sont d'ordre chimique et que le bonheur (ou le désespoir) provient d'un cocktail chimique bien dosé. Cette hypothèse n'est sans doute pas entièrement valable et il y a plusieurs autres événements cérébraux qui rendent l'humain heureux ou triste, excité ou calme, serein ou anxieux. Expliquer le comportement humain seulement par des réactions chimiques est sans doute réducteur. Par exemple, les antidépresseurs prennent souvent de 4 à 6 semaines avant d'agir sur l'humeur, mais leurs actions au cerveau sont presque immédiates.

Toutefois, il est aussi réducteur de ne pas en tenir compte, comme si ces molécules ne jouaient aucun rôle. Il serait plus sage sans doute de profiter pleinement des avantages qu'offre la pharmacopée récente. Il y eut une époque où la médecine considérait la douleur comme un état normal. Aujourd'hui, la médecine moderne n'hésite plus à prescrire des analgésiques souvent puissants pour procurer un mieux-être aux patients. Il devrait en être autant pour les problèmes psychiques. La médecine moderne reconnaît de plus en plus qu'un mieux-être psychique peut être atteint par divers moyens, dont la prescription de médicaments affectant le système nerveux central. La génétique et l'environnement sont des facteurs qui affectent les humains de diverses manières; et tous ne réagissent pas de la même manière aux différents stress de la vie et la médecine doit en tenir compte.

Pour conclure cette capsule, considérons les propos d'un sage chinois à qui l'on demandait : « À quoi pensez-vous dans l'immobilité ? ». Réponse du sage : « Je pense à ce qui est au-delà de la pensée ». « Alors, comment faites-vous pour penser ce qui est au-delà de la pensée ? » Réponse : « En ne pensant pas. »

Les lecteurs sont invités à réfléchir à comment il serait possible d'intervenir au niveau de l'intangible !

Documents
pour l'assemblée générale
du 19 mai 2009

Rapport du président

::: Philippe Barbaud

L'année 2008-2009 a été pour notre association une année qui a continué d'évoluer sous le coup des événements qui ont affecté notre université. Toutefois, le conseil d'administration a tenu ses réunions mensuelles de façon régulière et conformément au calendrier prévu. Au chapitre des initiatives déjà entreprises en 2007-2008, il convient de signaler le suivi accordé au projet de publication anniversaire que finance notre association en collaboration avec les auteurs, Denis Bertrand, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis. La réalisation de l'ouvrage va bon train, et sa publication est prévue au cours de la première quinzaine de septembre prochain. Je rappelle qu'il s'agit pour l'APR-UQAM d'une contribution aux activités de commémoration de la création de l'UQAM en remémorant à toute la communauté universitaire comment, dès 1968 et subséquemment, se sont instaurées les relations de travail au sein de la nouvelle institution, autant du côté du corps professoral et du personnel de soutien que de l'administration.

Toujours dans la foulée des festivités entourant la commémoration de la fondation de l'UQAM, j'ai personnellement assuré la représentation de notre association aux réunions préparatoires du comité institutionnel du 40^e anniversaire sous la présidence de Daniel Hébert, directeur du service des communications. Ce comité s'est réuni trois fois au cours de l'année, la quatrième rencontre du mois d'avril ayant été annulée en raison des circonstances que nous connaissons.

Pour continuer avec la tâche de représentation de l'APR-UQAM, il convient de mentionner sa délégation à l'assemblée générale annuelle de la FRUQ, qui s'est tenue à Québec au mois d'octobre 2008. J'y étais accompagné pour l'occasion de Yvon Pépin et de Robert V. Anderson. Par ailleurs, j'ai représenté notre association lors de la cérémonie de remise des bourses de la

Faculté des sciences humaines et de la Faculté de sciences politiques et de droit, qui s'est tenue le 22 janvier 2009 à la salle Marie-Gérin-Lajoie. Tel qu'il a été rapporté dans le dernier Bulletin (n° 43), je rappelle à nos membres que notre association décerne annuellement deux bourses de 1 500 \$ chacune. Les étudiants lauréats de cette année sont Corinne Toupin, étudiante en sciences du langage, et Maxime Auguste Wawanoloath, étudiant en sciences politiques.

Au chapitre des activités sociales et culturelles de notre association, il convient de souligner l'entente financière à laquelle nous sommes parvenus avec l'organisation de Synergies 50+ par l'intermédiaire de Nathalie Langevin, l'aimable présidente du conseil d'administration de cet organisme. Grâce à cette entente, nos membres ont pu jouir d'une réduction de tarif applicable aux nombreuses activités du calendrier 2008-2009, à la mise au point duquel Louise Dupuy-Walker a gracieusement contribué au nom de l'APR. Qu'elle en soit vivement remerciée en notre nom à tous. Malheureusement, le Bureau des diplômés de l'Université ne pourra plus se charger de la gestion administrative des activités de Synergies 50+. Une solution alternative sera envisagée par le prochain conseil d'administration. J'ai aussi apporté mon soutien logistique à Albert Desbiens et Monique Lemieux, respectivement organisateurs des deux rencontres buffet-resto, au parc de l'île de la Visitation et à la maison Smith du Mont-Royal. Le succès de leur initiative dévouée justifie les remerciements chaleureux que je leur adresse en votre nom à tous. Enfin, je remercie les membres du conseil d'administration, Amaya, Monique, Robert, Denis, Roch et Yvon pour leur constante et fidèle présence à nos réunions, ainsi que Suzanne Lemerise pour l'assiduité de son dévouement à souligner par courriel l'anniversaire de naissance de chacun de nos membres.

Rapport du secrétaire

::: Yvon Pépin

Répartition des responsabilités pour l'année 2008-2009

Lors de sa première réunion, à la suite des manifestations d'intérêt des membres et des discussions en séance, le conseil d'administration de l'APR-UQAM répartit comme suit les responsabilités pour l'année 2008-2009 :

Président	Philippe Barbaud
Vice-président	Denis Bertrand
Trésorier	Roch Meynard
Secrétaire	Yvon Pépin
Conseillers	Robert V. Anderson Amaya Clunes Gutierrez Monique Lemieux.

De plus, les différentes tâches devant être assumées par les membres du conseil d'administration et d'autres membres de l'APR-UQAM ont été attribuées.

Comités, initiatives, tâches

Direction du Bulletin :	Monique Lemieux, assistée de Amaya Clunes Gutierrez
Révision des textes du Bulletin :	Roch Meynard
Mise en page et production du Bulletin :	Roch Meynard
Activités culturelles et sociales :	Louise Dupuy-Walker, assistée de Monique Lemieux
Conférences publiques de l'APR :	Philippe Barbaud
Registraire, webmestre, archiviste :	Roch Meynard
Application du Protocole :	Robert V. Anderson
Envoi des vœux d'anniversaire :	Suzanne Lemerise
Messagerie téléphonique :	Yvon Pépin.

Sur des initiatives autonomes endossées par l'APR, Denis Bertrand pilote le dossier du groupe de travail sur les débuts de l'UQAM.

Représentations

Fédération des retraités de l'UQ (FRUQ) :

Philippe Barbaud, Robert V. Anderson, Yvon Pépin

Comité réseau des assurances collectives (CRAC) :

Francine David (APRÈS-l'UQAM), représentante de l'APRÈS-l'UQAM et de l'APR-UQAM.

Le conseil d'administration de l'APR-UQAM a tenu huit réunions au cours de l'année 2008-2009. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles sur le site Web de l'APR-UQAM, de même que ceux des assemblées générales :

www.unites.uqam.ca/apr/pv/pvCA/pvCA00.html

À la suite de ces réunions, on peut noter les points importants suivants :

À la suite d'une vacance identifiée lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a nommé Amaya Clunes Gutierrez au poste de conseillère au conseil d'administration de l'APR-UQAM.

La philosophie qui a présidé aux activités sociales est de développer des liens d'amitié et des échanges entre collègues autres que ceux qui intervenaient alors que les professeurs étaient toujours actifs en enseignement et en recherche. Par contre, l'organisation de telles activités sociales demande beaucoup de temps et d'argent, ce qui dépasse largement les moyens dont disposent l'APR-UQAM si l'on désire mettre sur pied des activités plus élaborées que des rencontres amicales. Afin d'offrir l'an passé des activités aux professeurs retraités, des collaborations plus ou moins formelles se sont développées avec des organisations comme APRÈS-l'UQAM, UQAM Générations, Synergie 50+ et le bureau des diplômés de l'UQAM. Merci à Louise Dupuy-Walker qui a encore cette année piloté ce dossier parfois exigeant.

L'organisation de deux rencontres amicales des membres de l'APR-UQAM et leur conjoint autour d'un buffet a été un grand succès grâce à l'implication de nos collègues Albert Desbiens et Monique Lemieux.

suite à la page 20

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

Pour la première fois cette année, l'Association a connu une diminution du nombre de ses membres : de 247 cotisants, nous sommes passés à 243. Plusieurs des nouveaux retraités se sont joints à l'Association, mais quelques-uns des anciens membres n'ont pas renouvelé leur cotisation.

L'excédent des dépenses sur les revenus, estimé à 2 175 \$ l'an dernier, s'est matérialisé à 293 \$. L'avoir de l'Association se situe maintenant à 7 190\$.

Nous avons bénéficié encore cette année d'un soutien financier du SPUQ à la hauteur de 3 500 \$.

La cotisation à la FRUQ est fixée à 4 \$ par membre, pour un total de 980 \$. La FRUQ est toujours membre de CURAC/ARUCC.

17,7 % de nos dépenses sont faites en frais de poste et de transport. Les coûts du bulletin sont passés de 12,5 % des dépenses à 21,1 %, à cause des coûts de production élevés du dernier numéro de l'année 2007-2008. Les frais de représentation (qui incluent les dépenses d'activités sociales) s'établissent à 32,4 % des dépenses totales. Il faut cependant noter à ce titre un apport aux revenus de 1 570 \$ en provenance des participants aux deux activités restos.

Effectif de l'Association au 30 avril 2009

ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM

Nombre total de dossiers au fichier	522	
Dossiers inactifs (décès)	-74	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Inscription pour bulletin seulement	-1	
Nombre de dossiers pertinents		446
Professeurs retraités	441	
Professeurs en retraite graduelle	2	
Retraite annoncée	0	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents		446

MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nombre de cotisants,		
professeurs retraités	243	
professeurs en retraite graduelle	0	
Décès dans l'année, cotisants	0	
Total, membres cotisants		243
Membres d'honneur	3	
Total, membres actifs		246

Bilan au 30 avril 2009

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP	5 855,45 \$
CE Desj. Culture – ES1	1 330,03 \$
CE Desj. Culture – CS	5,00 \$

Total encaisse 7 190,48 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir

Total soutien financier externe

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 0,00 \$

Total débiteurs 0,00 \$

Total actif à court terme 7 190,48 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau	101,01 \$
Matériel informatique	483,26 \$

Total immobilisations 584,27 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau	-101,01 \$
Matériel informatique	-483,26 \$

Total amortissement accumulé -584,27 \$

Total actif à long terme 0,00 \$

Total actif 7 190,48 \$

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ	0,00 \$
Cotisations payées d'avance	0,00 \$
Compte UQAM #4-872-A88-1-5	0,00 \$

Total dettes courantes exigibles 0,00 \$

Total passif à court terme 0,00 \$

Total passif 0,00 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice 7 483,26 \$

Apport de l'exercice courant (292,78 \$)

Total avoir de l'Association 7 190,48 \$

Total passif et avoir de l'Association 7 190,48 \$

État des résultats du 1er mai 2008 au 30 avril 2009

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	8 540,00 \$		
Cotisations de soutien	0,00 \$		
<i>Total cotisations et dons</i>		8 540,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 200,00 \$		
<i>Total soutien financier externe</i>		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Activités culturelles et sociales	1 570,00 \$		
Événements spéciaux, divers	76,00 \$		
Revenus d'intérêts	1,41 \$		
<i>Total autres revenus</i>		1 647,41 \$	
Total REVENUS			13 687,41 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	0,00 \$		
<i>Total salaires, honoraires, comm.</i>		0,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	330,01 \$		
TVQ	520,70 \$		
Autres taxes payées	33,57 \$		
<i>Total impôts et taxes</i>		884,28 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	373,00 \$		
Frais de voyage et de représent.	4 534,63 \$		
Tributs commémoratifs	50,00 \$		
Poste, messag., transport, téléph.	2 469,31 \$		
Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	2 952,90 \$		
Impressions, reproductions	296,90 \$		
Papeterie, fournitures	368,58 \$		
Logiciels, services informatiques	301,42 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.	32,00 \$		
Cotisations, redevances	1 427,46 \$		
Contributions diverses	179,14 \$		
Frais financiers, mauv. créances	110,57 \$		
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		13 095,91 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	0,00 \$		
Matériel informatique	0,00 \$		
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		0,00 \$	
Total DÉPENSES			13 980,19 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			(292,78 \$)

APR-UQAM

**Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2009-2010**

	<i>Prévisions 2009-2010</i>	<i>Exercice 2008-2009</i>	
		<i>Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 250 à 40 \$, 5 à 25 \$	10 125 \$	8 540 \$	9 200 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	0 \$	1 647 \$	0 \$
Total des revenus pour l'exercice	13 625 \$	13 687 \$	12 700 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	0 \$	0 \$	200 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	4 000 \$	4 535 \$	2 000 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	2 500 \$	2 469 \$	3 000 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	3 000 \$	3 250 \$	2 000 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	1 000 \$	670 \$	1 000 \$
Activités culturelles et sociales	500 \$	179 \$	200 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	1 060 \$	980 \$	1 060 \$
Associations affinitaires et divers	400 \$	447 \$	200 \$
Droits, permis, frais divers	35 \$	32 \$	35 \$
Locations, entreposage, assurances	380 \$	373 \$	380 \$
Tributs commémoratifs, prix, reconnaissances	200 \$	50 \$	200 \$
Projet spécial (40e anniversaire de l'UQAM) Ouvrage de Denis Bertrand (200 x 20 \$)	4 000 \$	0 \$	4 000 \$
Frais financiers, taxes diverses			
Frais financiers	120 \$	111 \$	0 \$
TPS, TVQ et autres taxes	800 \$	884 \$	600 \$
Total des dépenses pour l'exercice	17 995 \$	13 980 \$	14 875 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-4 370 \$	-293 \$	-2 175 \$

suite de la page 15

Le congrès ARUCC/CURAC s'est tenu du 21 au 23 mai 2008 à l'Université Concordia et à l'UQAM. Le congrès fut un succès sur toute la ligne. C'était la première fois que l'association ARUCC/CURAC tenait un congrès bilingue avec service d'interprétation simultanée. Les communications se sont déroulées à l'Université Concordia, tandis que le banquet s'est tenu à l'UQAM. Il faut rendre hommage à Roch Meynard qui, avec Howard Fink de l'Université Concordia et leurs collègues retraités, ont su mener de façon remarquable l'organisation du congrès.

Le projet de Denis Bertrand en vue des Fêtes du 40^e anniversaire de la fondation de l'UQAM et portant

sur les débuts de l'UQAM est très avancé. Deux ouvrages seront publiés par les Presses de l'Université du Québec, un ouvrage analytique sur l'UQAM et un autres présentant la chronologie des événements et des témoignages recueillis auprès des principales figures des débuts de l'UQAM. Ce projet est soutenu par l'APR-UQAM et serait notre contribution aux Fêtes du 40^e.

Comme à chaque année, deux bourses de 1 500 \$ ont été décernées par l'APR-UQAM à des étudiants méritants. Yvon Pépin et Robert V. Anderson ont étudié les 22 dossiers soumis et remis leurs recommandations au conseil d'administration. Le président Philippe Barbaud a représenté l'APR-UQAM lors de la session de remise des bourses.

**Assemblée générale
de l'Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal (APR-UQAM)**

**le mardi 19 mai 2009, à 10 h
à la salle W-R520 (local du SPUQ).**

Invité de l'Association : le recteur Claude Corbo.

**L'assemblée sera suivie d'un goûter
offert par l'Association.**

Tous sont invités!